

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
22/06/2026

Date d'affichage de convocation
22/06/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-six,

Le 1er juillet,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-Présidence de Madame Laetitia MARLIN.

Etaient présents :

Laetitia MARLIN, Thérèse MALEM, Oufae BENDRISS, Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Sahar MENDY

Etaient excusés :

Pierre-Louis BRIERE, Nicolas BRUNET, Evelyne COURTECUISSÉ

Date de la séance :

1er juillet 2026

Objet :

Aide facultative n°33/2026

Aide financière
Pour des factures de
périscolaires

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ à Monsieur _____ domicilié à Magny-les-Hameaux :
un prêt financier d'un montant de 728,13 euros pour la prise en charge des factures de périscolaires. Les modalités du prêt concernant le montant à rembourser par mois et l'échelonnement seront à définir avec Monsieur _____
L'aide financière sera versée directement à la régie de recettes ADG de la commune de Magny-les-Hameaux.

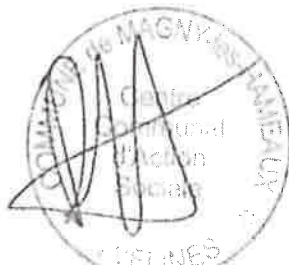
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 6/07/2026

Certifié exécutoire le : 6/07/2026



Le Président du C.C.A.S

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20260701-DCCAS2026AIDE33-DE
Date de réception préfecture : 06/07/2026

Pierre-Louis BRIERE